

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5483 - Mercredi 29 septembre 2021 - Prix : 10 DA

Université

**Pour finaliser la vaccination, report de la rentrée au 10 octobre**

Page 3

Les prix de certains produits agricoles seront régulés

## Révision de la loi pour criminaliser la spéculation

Page 16

**A moins d'un nouveau variant, la pandémie tend à sa fin**

Par Mohamed Habili

**L**e reflux de la pandémie en Algérie, amorcé à partir de son pic de fin juillet, ne s'est pas démenti depuis, faisant passer à nouveau le nombre des infections sous la barre des 200 par jour, et réduisant celui des décès à une dizaine. Lors de la vague précédente, celle qui est en cours étant la troisième, ce dernier nombre était seulement de 5, ce qui tend à prouver que le variant en circulation est deux fois plus mortel que celui sur lequel il a pris le dessus. Le reflux, du moins dans le nombre des décès, n'est pas propre à l'Algérie, il s'observe dans le monde entier, bien que la vaccination ne soit pas partout au même degré de développement, il s'en faut. Dans le pays même, l'objectif des 20 millions de vaccinés est encore loin d'être atteint. En Occident, l'opération est bien plus avancée. Elle pourrait l'être davantage, si elle ne butait pas sur une espèce de mur, celui des anti-vaccins, un mouvement de refus propre à cette partie du monde, lequel lui fait marquer le pas depuis plusieurs semaines déjà. N'empêche, dans l'ensemble la pandémie est en recul, bien qu'en général le nombre des nouvelles contaminations évolue en dents de scie, parfois avec d'importantes variations.

Suite en page 3

Installation des nouveaux membres du CNESE

## Tebboune libère la compétence et réhabilite la réflexion



Ph/D. R.

Institution consultative, le CNESE (Conseil national, économique, social et environnemental) est remis aux devants de la scène, conforté dans ses missions par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, qui a présidé la cérémonie d'installation des nouveaux membres de cette institution, ce lundi au Palais des nations. Par Karim A. — page 2

Vaccin anti-Covid made in Algeria à partir d'aujourd'hui

## L'Algérie produira huit millions de doses chaque mois

Page 3

France/Durcissement de délivrance de visas aux Algériens

## Belani déplore une décision "disproportionnée"

Page 16

Installation des nouveaux membres du CNESE

# Tebboune libère la compétence et réhabilite la réflexion

■ *Institution consultative, le CNESE (Conseil national, économique, social et environnemental) est remis aux devants de la scène, conforté dans ses missions par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, qui a présidé la cérémonie d'installation des nouveaux membres de cette institution, ce lundi au Palais des nations.*

Par Karim A.

La symbolique est importante puisque la présence de Tebboune indique une relance voire une réhabilitation de cet outil de veille stratégique, longtemps mis en veilleuse ou carrément marginalisé. La cérémonie qui a réuni tout le gouvernement ainsi que les plus hautes personnalités du pays a été l'occasion pour Tebboune de rappeler le rôle et les objectifs attendus des activités du CNESE qui s'est enrichi de la mission environnementale. Mais pas seulement, puisque la réforme de la Constitution de 2020 a constitutionnalisé cette institution, comme le rappelle Tebboune qui ajoute que cette démarche entre dans le cadre des "réformes globales engagées dans toutes les institutions du pays à l'instar de ce qui est prévu au niveau de la Cour constitutionnelle, l'Observatoire national de la société civile ainsi que le Haut conseil de la jeunesse". Tout le monde l'aura compris. Le CNESE compte désormais sur la couverture du président de la République qui tient à en faire "un outil stratégique servant de guide en matière de prise de décision pour tous les intervenants. Ses rapports et études seront nécessaires pour une meilleure visibilité tant au niveau économique que social. Ce qui peut aussi nous permettre de lutter contre les gaspillages..." L'économie algérienne doit muter, impérativement vers un système de production et de création de richesse. C'est dans cet objectif que le CNESE

pourrait s'avérer un espace de concertation et de débats et non de confrontation aussi bien avec le gouvernement qu'avec d'autres acteurs de la société civile ou des partenaires sociaux. Le président Tebboune place cette institution comme force de proposition et d'orientation dont l'action pourrait favoriser l'apaisement du climat social. Le CNESE peut également selon Tebboune procéder à des évaluations sur les politiques publiques et les démarches sectorielles. Un rôle de médiateur et de facilitateur entre les centres de décisions et les opérateurs figure aussi dans les compétences de cette institution qui compte 200 membres, des universitaires, chercheurs et experts parmi lesquels on compte pas moins de 76 femmes et des Algériens activant à l'étranger. Le président Tebboune inscrit la relance du CNESE au chapitre du soutien des engagements pris envers les Algériens dans le sens de l'amélioration du cadre de vie et du développement. Faisant un état des lieux sur les dysfonctionnements observés, Tebboune rappelle que "nous n'avons pas d'économie. Nous avons une économie sous développée bâtie sur la rente pétrolière et les importations. Tous les secteurs sont déstructurés." Il fait remarquer par contre que les chutes des cours du pétrole "nous ont permis de faire des efforts. Preuve en est nous avons réussi à équilibrer nos comptes. Sans puiser dans nos réserves de change nous sommes parvenus à financer nos besoins grâce à nos recettes d'exportations." Il

rappellera que de plus de 60 milliards de dollars de facture d'importation nous sommes passés à 30 milliards de dollars avec satisfaction pleine et entière "de nos besoins". L'économie algérienne doit se libérer des hydrocarbures et que cesse ce "slogan qui dure depuis toujours" lance Tebboune qui évoque les dégâts de la pseudo industrie automobile. "Pas moins de 3, 2 milliards de dollars sont partis en fumée dans cette affaire de montage de roues" lance le président qui appelle à l'émergence d'une véritable économie. "La solution est chez nos ressources humaines. Elle n'est pas à importer" soutient le chef de l'Etat. Dans le paysage économique national le privé jouit de 85 pour cent de parts de marchés nous apprend Tebboune qui fait néanmoins remarquer que "le privé doit être maître de ses décisions. Il sera soutenu dans les efforts d'investissements utiles. Ces privés qui évoluent depuis des années comptent malheureusement sur les fonds publics dans leurs affaires. Difficile d'admettre qu'ils n'aient pas constitué suffisamment de ressources pour financer sur fonds propres leurs projets". Un constat objectif sur ces opérateurs versés dans l'assistanat et la revendication. Par contre ajoute le chef de l'Etat, je comprends "parfaitement les opérateurs qui se plaignent de la bureaucratie et de l'immobilisme de l'administration". Dans bien des cas, cette bureaucratie participe d'une entreprise de sabotage qui consiste à compromettre tous les projets de développement. Enfin, en matière de



Ph/D. R.

chiffres, Tebboune révèle que malgré l'imprécision des données en raison de la complexité de la lecture "on a estimé à quelques 90 milliards de dollars l'étendu du marché parallèle".

Il appelle les experts à tenter de capter ces fonds via des mécanismes adéquats. Encore une fois, Tebboune exclut le recours à l'endettement extérieur et ce conforté qu'il est par l'équilibre de la balance des paiements et la prouesse réalisée au volet des exportations hors

hydrocarbures avec ce chiffre inédit de 3,1 milliards de dollars jusqu'à ce jour. L'objectif étant de 4,5 milliards d'ici la fin d'année. Et si l'Algérie devait contracter une dette, elle le fera en interne puisque la ressource existe dans les circuits informels. C'est ainsi que Tebboune préconise de lancer une réflexion dans ce sens afin d'optimiser les atouts d'un nouveau départ économique. Le CNESE que préside Reda Tir aura d'ores et déjà à ouvrir les chantiers.

K. A.

Bilan des dernières 24 heures

## 168 nouveaux contaminés et 11 décès

L'Algérie a enregistré 11 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, 2 cas de plus que le bilan d'hier (9), portant à 5 797 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 168 cas, soit 13 cas de plus par rapport au bilan d'hier (155), pour atteindre, au total, 203 045 cas confirmés.

R. N.

Covid-19

## La mesure de confinement reconduite dans 23 wilayas

La mesure de confinement partiel à domicile dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus est reconduite de 23h00 au lendemain à 5h00 du matin dans 23 wilayas du pays pour une période de 21 jours à partir de mercredi 29 septembre, a indiqué, hier, un communiqué des services du Premier ministre.

Les wilayas concernées par la mesure de confinement partielle à domicile, précise la même source, sont Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Bêchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbès, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

R. N.

Saïd Chanegriha

## «L'attachement de l'Algérie à ses principes dérange le Mekhzen»

Le chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, en visite hier en 2<sup>ème</sup> Région militaire à Oran, a souligné que toutes les tentatives, visant à amener l'Algérie à renoncer à ses principes immuables, seront vouées à l'échec, car «l'Algérie nouvelle est, plus que jamais, déterminée à préserver sa souveraineté et son unité nationale». «Parce que l'attachement de l'Algérie à ses principes et sa détermination à ne guère en dévier dérange le régime du Mekhzen et entravent la concrétisation de ses plans douteux dans la région, ce régime expansionniste est allé trop loin, dans les conspirations et les campagnes de propagande subversives, visant à réduire le rôle de l'Algérie dans la région, épuiser ses capacités, entraver son processus de développement et tenter de porter atteinte à l'unité de son peuple, en semant la dis-

corde et la division en son sein», a indiqué le général de corps d'Armée dans une allocution d'orientation prononcée lors de sa rencontre avec les cadres de la 2<sup>ème</sup> Région militaire, et suivie via visioconférence par l'ensemble des unités de la Région. «Les ennemis ont ainsi trouvé en certains faibles d'esprits et traités à la nation, instrumentalisés et recrutés comme agents, le moyen de parvenir à leurs fins, à savoir, affaiblir l'Algérie de l'intérieur et lui faire pression pour qu'elle renonce à ses principes immuables, à ses nobles valeurs et aux justes causes de la Nation», a-t-il ajouté. «Mais leurs actes seront voués à l'échec et ils seront humiliés et acculés, car l'Algérie, qui est entrée dans une ère nouvelle, forte de son armée et de son peuple, est déterminée, plus que jamais, sous la conduite du président de la République, chef suprême des forces armées,

ministre de la Défense nationale, à défendre sa souveraineté, son unité nationale et sa décision souveraine», a souligné le général de corps d'Armée. «De même qu'elle est prête à faire face, avec rigueur et fermeté, à tous les plans sinistres, qui se trament secrètement et ouvertement, visant l'Etat-Nation et ses symboles, en s'appuyant sur son riche patrimoine historique, ses principes immuables et sur l'unité de son vaillant peuple qui, quelles que soient les circonstances, se tiendra aux côtés de ses dirigeants et des institutions de l'Etat, tel un seul homme, pour faire face à quiconque tente de nuire à l'Algérie des chouhada, car la volonté des peuples est invincible», a-t-il dit. Auparavant, le général de corps d'Armée, Chanegriha, a indiqué dans son allocution que le vaillant homme algérien fait face à des défis, aussi redoutables

que ceux du passé, en faisant preuve de la même détermination à préserver son indépendance, en suivant la même voie que ses prédécesseurs, sans déroger à ses principes immuables. Le général de corps d'Armée a relevé dans ce contexte que «le meilleur exemple en est la grande épopée, écrite avec le sang des millions de valeureux chouhada, pour la liberté et l'affranchissement du joug colonial. Cet extraordinaire exploit historique de l'homme algérien et ses témoignages vivants, retentissent toujours dans nos esprits et dans notre mémoire collective, au même titre que son triomphe inégalé sur le projet de dissémination du virus du terrorisme barbare dans la terre sainte de notre pays, faisant ainsi de l'expérience algérienne dans ce domaine, une référence mondiale incontestable», a-t-il indiqué.

Y N

# Pour finaliser la vaccination, report de la rentrée au 10 octobre

■ Afin de finaliser la vaccination de la famille universitaire, le ministère de l'enseignement supérieur a décidé de reporter la rentrée universitaire 2021/2022, prévue initialement pour le 3 octobre, au 10 octobre prochain.

Par Thinhinene Khouchi

C'est dans une note adressée aux directeurs des établissements de l'enseignement supérieur, que le ministère de l'Enseignement supérieur a décidé de reporter la rentrée universitaire. En effet, la tutelle a annoncé que la rentrée universitaire 2021/2022, prévue initialement pour le 3 octobre, est reportée pour le 10 octobre de l'année en cours. Il s'agit de la date prévue pour la rentrée présentielle des étudiants dans les établissements de l'enseignement supérieur. Cependant, le ministère a fixé la date du 3 octobre pour le lancement des cours dans le cadre du programme de l'enseignement à distance. La note adressée aux directeurs des établissements de l'enseignement supérieur et aux directeurs des œuvres universitaires, concerne «l'organisation de l'ouverture de l'année universitaire 2021/2020 à l'ombre du Covid-19». Selon cette note «ce report est intervenu dans l'objectif de finalisation de la vaccination de la famille universitaire». Il convient de noter que l'opération d'évaluation de la campagne de vaccination, lancée en collaboration avec le ministère de la Santé, indique que la campagne est toujours dans le besoin de renforcement et d'intensification. Cela étant, pour atteindre un taux permettant la tenue des cours en présentiel. Dans ce sens, la note souligne la nécessité de la conti-



nuité de la campagne jusqu'au 2 octobre prochain, et ce, dans le cadre de la coopération avec les directions de la santé des wilayas. Egalement, la note précise que le lancement des cours assurés conformément au programme d'enseignement à distance est prévu pour le 3 octobre pour tous les étudiants. Cela devra également permettre aux nouveaux étudiants de s'adapter progressivement dans ce type d'enseignement. Par ailleurs, concernant la réception des étudiants par l'administration des œuvres universitaires, elle a été fixée par le ministère au 8 octobre prochain, mis à part les étudiants concernés par

les examens de rattrapage ou par les soutenances restantes au titre de l'année universitaire 2020/2021. Il est à noter que lors d'une réunion intersectorielle d'évaluation de la campagne de vaccination, Abdelbaki Benziane, ministre de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait appelé les partenaires sociaux à contribuer à la sensibilisation à la campagne vaccinale contre le Covid-19 au profit des étudiants, des enseignants et de l'ensemble du personnel universitaire pour permettre à l'Université de reprendre ses activités habituelles. Le ministre avait fait

savoir que les premières analyses de l'opération, lancée dans le secteur le 15 juillet 2021, «font ressortir l'engouement des enseignants et du personnel universitaire pour la vaccination dès le début». En revanche, les étudiants ont été moins nombreux à se faire vacciner, probablement parce qu'ils ont fait leurs inscriptions à distance comme l'exige le protocole sanitaire mis en place, a-t-il ajouté. Aussi, Benziane a insisté sur la nécessité d'intensifier la sensibilisation auprès des étudiants, d'autant qu'ils retournent progressivement dans les établissements universitaires.

T. K.

Vaccin anti-covid made in Algeria à partir d'aujourd'hui

## L'Algérie produira huit millions de doses chaque mois

Le vaccin contre le Covid-19, made in Algeria sortira aujourd'hui des lignes de production du groupe pharmaceutique public Sidal. Huit millions de doses seront produites chaque mois, indique le directeur des activités pharmaceutiques et de la régulation au ministère de l'Industrie pharmaceutiques, le Dr Bachir Alouache.

Pour lui, «la décision de produire localement le vaccin dans notre pays est judicieuse pour de nombreuses considérations, y compris la forte demande mondiale pour celui-ci, qui a fait que les entreprises internationales produisant divers vaccins ont du mal à répondre aux besoins mondiaux en peu de temps».

En plus de cela, ajoute-t-il, cela représente une garantie de souveraineté nationale en matière de santé.

Invité de la Chaîne I, de la Radio nationale, Bachir Alouache est revenu également sur les différentes qui ont précédé la production du vaccin. Il dira qu'«après de longues négociations avec le partenaire chinois (Sinovac), au cours desquelles l'ambassadeur de Chine a été contraint d'intervenir, un contrat a été signé le 25 juillet de l'année en cours entre les deux parties». Il joute que «par la suite le partenaire chinois a envoyé ses experts inspecter l'unité de Sidal à Constantine, où ils ont présenté des remarques que notre comité a prises en considération et que Sidal a mises en œuvre. Le 27 août, nous avons obtenu la matière première, et la production sera officiellement terminée aujourd'hui».

Selon l'accord, Sidal, dit-il produira 320 000 doses avec une seule équipe, soit 8 millions

de doses par mois et 95 millions par an, afin de répondre aux besoins du marché national, estimés à 65 millions de doses. «Si nous passons à deux équipes, nous pouvons atteindre la production de 200 millions de doses par an», a-t-il estimé.

Mais pour des raisons objectives, l'intervenant précise que Sidal a mis en place un programme spécial de production, où il commencera à produire un million de doses en octobre, puis deux millions de doses en novembre, pour atteindre 5,8 millions de doses en janvier prochain, portant le nombre plus tard à huit millions de doses par journée.

Le directeur des activités pharmaceutiques et de la régulation au ministère de l'Industrie pharmaceutiques, détaille que «suite aux négociations menées par le comité d'experts algériens

avec le partenaire chinois, ce dernier a accordé à Sidal le droit d'utiliser la marque CoronaVac reconnue par l'Organisation mondiale de la santé, qu'elle soit produite en Chine ou en Algérie, contrairement aux laboratoires de certains pays qui ont produit le vaccin, mais sans en obtenir la marque. «Cela renseigne sur la confiance qu'accorde le partenaire chinois à l'Algérie d'abord et au groupe industriel public Sidal, ainsi que dans sa capacité à produire le vaccin selon les normes internationales», s'est-t-il félicité.

Selon l'invité de la radio Chaîne I, la production locale du vaccin réduira la facture d'importation. Car, explique-t-il, le vaccin local coûtera moins cher que celui importé, notant que l'Algérie n'aura pas besoin d'importer le vaccin à l'avenir, excep-

### LA QUESTION DU JOUR

**A moins d'un nouveau variant, la pandémie tend à sa fin**

Suite de la page une

A l'inverse de celui des décès, qui lui est nettement à la baisse partout dans le monde. Mais comme cette décline n'a pas commencé partout à partir de la même hauteur, elle est à présent à des niveaux sensiblement différents d'un pays à l'autre, et d'une région du monde à l'autre. Elle est évidemment bien plus en recul en termes absolus là où la pandémie a fait le moins de mal, comme en Algérie, et d'une façon plus générale, sur le continent africain pris dans son ensemble. Près de deux années de vie de la pandémie, les différences observées dès le départ à cet égard restent les mêmes. Si l'on devait faire un classement par régions en suivant un ordre décroissant en fonction de son impact, on s'apercevrait que le tableau n'a pas varié au cours de ces deux années ou presque de pandémie. Il n'est arrivé à aucun moment qu'une partie du monde, ou qu'un continent, se soit trouvé plus frappé par elle après l'avoir été moins qu'un autre. De ce point de vue, elle a fait preuve d'une remarquable constance. Elle n'a pas atteint également toutes les régions du monde. Il faudra bien qu'on sache pourquoi un jour. Pourquoi, par exemple, un seul pays européen offre un tableau comparable à celui de tout le continent africain, de loin le plus épargné par elle? Dans sa montée en puissance comme dans son reflux actuel, elle ne réserve pas le même traitement à tout le monde. Sauf apparition d'un nouveau variant, plus contaminant et plus dangereux que celui qui aujourd'hui domine, et largement, le reflux va probablement se poursuivre, les vagues précédentes étant en effet liées à une mutation en quelque sorte réussie du virus, non pas au changement de saisons, comme dans le cas de la grippe. On a cru un moment que le variant Mu allait se substituer au variant Delta. Cela ne s'est pas confirmé. Ce Mu n'a pas détrôné Delta, ce qui du même coup permet d'envisager la fin de la pandémie. Elle ne peut se relancer que si un nouveau variant parvient à évincer les autres. Sans nouvelle vague, elle est vouée à l'éclipse. Le plus probable est qu'elle soit bien sur sa fin.

M. H.

té les dons fournis par l'Organisation mondiale de la santé dans le cadre de Covax. Ce n'est pas fini, l'Algérie compte, ajoute le responsable du ministère de l'Industrie pharmaceutique, se projeter dans l'exportation vers l'Afrique du vaccin anti-Covid CoronaVac

Louisa Ait Ramdane

## Tizi N'berber (Béjaïa) L'école primaire d'Iouricen rénovée par des bénévoles

L'école primaire du village Iouricen, qui se trouvait dans un piteux état, a été transformée en un endroit beau et accueillant pour les élèves. Des travaux de rénovation, d'aménagement et d'embellissement ont été effectués en prévision de la rentrée des classes. Des bénévoles encadrés par l'association culturelle Tighri Idourar s'étaient mobilisés avec l'objectif d'améliorer l'état de cet établissement scolaire et permettre aux bambins d'évoluer dans un cadre attrayant et merveilleux. Sous le slogan «Ensemble pour une école propre est accueillante», un groupe de jeunes de ce village, situé dans la commune de Tizi N'berber, daïra d'Aokas (Béjaïa), ont relevé le défi et réussi à faire de cette école un petit joyau. Ce projet a été rendu possible grâce à un élan de solidarité formidable. Une quête a été lancée et à laquelle a participé généreusement la communauté de la localité établie à l'étranger. Outre cette cagnotte initiée par Belkhir Kadafi et Hakim Mamache, de l'argent a été aussi récolté auprès des habitants du village. D'autres citoyens ont participé à travers des dons en différents matériaux. Ainsi, les jeunes d'Iouricen, qui se sont mobilisés comme un seul homme, ont réussi à redonner à l'école son lustre d'antan, après un mois de travail acharné.

Interrogé, Fouad Mamache, président de l'association Tighri Idourar, a indiqué : «Notre objectif est d'œuvrer à l'amélioration de l'éducation dans notre région et permettre aux écoliers d'étudier dans des salles dignes de ce nom». Notre interlocuteur a expliqué que «le mauvais état dont se trouvait l'école était à l'origine de cette initiative qui a vu l'adhésion de tous les habitants du village».

Les concepteurs de ce chantier ne se sont toutefois pas limités aux seuls travaux de confortement et de réhabilitation. La touche artistique s'est aussi invitée, donnant à cette établissement scolaire l'image d'un lieu de savoir raffiné et beau à voir. Muni de son pinceau, l'artiste-peintre, Meghari Salim, a transformé les murs de l'école en tableaux artistiques. Il a soigneusement peint, à la main, un tableau de Mouloud Mammeri, des dessins dédiés aux enfants ou encore des citations inspirantes. Ces dessins ont bien réussi à séduire et faire rêver les écoliers. Cette école a, par ailleurs, bénéficié d'un grand acquis, à savoir une salle informatique financée par Guemouni Abdellah, un citoyen dudit village.

Massi Salami

HCA

# Assad en visite à Tamanrasset pour les préparatifs de Yennayer

Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad effectue une visite de travail de trois jours dans la wilaya de Tamanrasset en vue de la préparation des festivités nationales et officielles de Yennayer 2022/2972 et la cérémonie de la deuxième édition du prix du Président de la République de la littérature et langue amazighes, indique hier, un communiqué du HCA.

Par Madjid N.

«**D**ans le cadre de l'exécution du plan de charge du Haut Commissariat à l'amazighité pour l'année en cours et conformément à ses missions institutionnelles, Si El Hachemi Assad, secrétaire général du HCA, accompagné d'une délégation de cinq cadres, effectuera une visite de travail à la wilaya de Tamanrasset du 28 au 30 septembre 2021», précise la même source. Outre l'organisation des festivités nationales et officielles de Yennayer 2022/2972 et la cérémonie de la deuxième édi-

tion du prix du Président de la République de la littérature et la langue amazighes, la délégation du HCA prévoit une série de réunions et rencontres avec les responsables locaux et de la société civile, ajoute le communiqué du HCA.

Une rencontre-échange est également prévue avec les responsables et enseignants respectivement du département de langue et culture amazighes de l'université Hadj Moussa Ag Akhamoukh et du secteur de l'éducation de la wilaya de Tamanrasset et de In Guezdam, indique la même source.

M. N.



Le ministre du Tourisme depuis la réserve naturelle du lac Tonga

## Les acteurs du tourisme invités à proposer des circuits touristiques thématiques

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hammadi, a invité, lundi, depuis la réserve naturelle du lac Tonga (35 km à l'Est d'El Tarf), les acteurs du secteur du tourisme à proposer des circuits touristiques thématiques adaptés aux caractéristiques de chaque wilaya du pays.

Présidant les festivités officielles de la célébration de la Journée mondiale du tourisme (27 septembre) en présence de la ministre de l'Environnement, Samia Moualfi, Hammadi, a précisé que ces circuits touristiques thématiques doivent «refléter les atouts touristiques dont jouit l'Algérie dans les domaines culturel, écologique et historique».

Le ministre a également estimé impératif de «renforcer le développement touristique, la réalisation d'infrastructures et d'équipements par la mise en

place de circuits de divers types touristiques en adéquation avec les spécificités de chaque wilaya», soulignant que le projet de ces circuits a été lancé depuis la wilaya d'El Tarf à travers d'une plateforme numérique d'un circuit d'écotourisme.

Après avoir mis en exergue la grande importance attachée par le Président de la République et le gouvernement à la relance du secteur touristique, Hammadi a relevé que son ministère a mis l'accent sur «le partenariat entre les deux secteurs public et privé pour accélérer le développement touristique en Algérie».

Il a également affirmé que le choix de la wilaya d'El Tarf comme première étape de ses visites de terrain, depuis sa désignation à la tête du secteur, s'explique par les immenses atouts touristiques de cette wilaya frontalière.

Il a également noté que les atouts touristiques de cette wilaya sont en adéquation avec le thème de la célébration de la Journée mondiale du tourisme à savoir «Le tourisme pour une croissance inclusive».

Au cours de son inspection de la zone d'extension touristique de Messida dans la commune de Souarekh qui constitue l'espoir du tourisme dans la wilaya, selon les explications données sur site, le ministre a lancé un appel aux investisseurs privés en Algérie pour se rapprocher de la direction régionale de l'Agence nationale du développement du tourisme à Annaba en vue de retirer le cahier des charges et bénéficier des perspectives prometteuses offertes par cette zone qui s'étend sur une surface globale de 565 ha.

Il a également souligné que 45 ha de cette surface peuvent

accueillir 13 établissements hôteliers de diverse catégories pour une capacité d'accueil de 2 600 lits et générer 4 000 emplois.

En marge des festivités de la Journée mondiale du tourisme, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a présidé, en compagnie de la ministre de l'Environnement, l'ouverture de la première édition du Festival virtuel algérien des vidéos de sensibilisation sur le thème de l'écotourisme et donné le coup du départ d'une caravane des guides touristiques pour visiter les circuits d'écotourisme de la wilaya.

Les deux ministres ont visité une exposition dédiée aux produits touristiques regroupant des artisans et les organismes en relation avec les secteurs du tourisme et de l'environnement.

Maya H.

Algérie/UE

## Le projet WES lance des formations sur l'économie verte et circulaire

Le projet Water and Environment Support (WES), financé par l'Union européenne, vient de lancer des formations sur l'économie verte et circulaire au profit des acteurs nationaux en Algérie, a indiqué lundi, un communiqué des responsables de ce projet.

«Reconnaissant l'importance de créer une masse critique de jeunes entrepreneurs bien formés pour renforcer l'économie circulaire et l'entrepreneuriat vert en Algérie et en réaction à la demande du ministère de l'Environnement et des acteurs

nationaux concernés, le projet WES offre ses services pour renforcer la capacité de formation du pays dans le secteur universitaire supérieur», est-il indiqué dans le communiqué.

Ainsi, le projet fournira un cours académique pour la formation des formateurs, en commençant par les enseignants universitaires et les jeunes étudiants sur l'entrepreneuriat vert et l'économie circulaire de la Faculté de technologie de l'université de Boumerdès (département de Génie des procédés, département de Génie de l'envi-

ronnement), agissant comme un pilote.

«Grâce à la collaboration du projet WES avec le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE) et l'université de Boumerdès, un réseau national de formation universitaire devrait être développé sur l'économie verte et circulaire, qui est également étroitement liée à la consommation et à la production durables», explique la même source.

Rappelant que l'Algérie a pris, au cours des dernières années,

des mesures importantes pour passer stratégiquement à l'économie verte, protéger l'environnement et améliorer l'environnement des affaires, afin de se rapprocher de ses objectifs de croissance économique et de développement durable, le communiqué, souligne que cette stratégie a été pertinente et saluée par Stefano Corrado de la DG UE en Algérie, lors du lancement en ligne de l'activité du WES sur l'économie circulaire et l'entrepreneuriat, le 16 septembre dernier.

K. N.

Mostaganem

# L'industrie de transformation sans perspective aucune

■ La transformation des produits agricoles est une des questions qui revient, trop souvent, dans les discours officiels à Mostaganem de manière redondante. Une question qui consiste à travailler pour dynamiser un secteur qui est celui de l'industrie de transformation.



Par Lotfi Abdelmajid

C'est un beau discours qui semble être adressé à des responsables qui sont censés diagnostiquer les besoins, planifier l'investissement et arrêter des programmes afin d'attirer les investisseurs pour un besoin ciblé. A Mostaganem, on a toujours su, que certains produits, surtout ceux issus de l'agriculture, sont abondants et peuvent faire

l'objet d'un plan d'industrialisation. L'industrie de transformation paraît être une causerie ambitieuse. A Mostaganem, on a trop souvent entendu parler de la création de PME et de PMI pour la création de richesses, celle de l'emploi et la relance de la consommation, mais ce n'est qu'un discours. Un discours qui ne trouve aucun terrain sur lequel il peut évoluer, car d'abord les représentations patronales telles que le FCE, la CCI, la CNPA, le CGEOA etc....sont invi-

sibles au niveau local. Des organisations qui se recherchent et qui naviguent à vue si le baromètre leur permet. Les industries de transformation, un secteur qui doit être pris en charge par une structure sérieuse avec des responsables clairvoyants. Un type de responsables qui comprennent que ce type d'investissement est une source d'emplois. Ce secteur serait absolument vital pour l'économie de la région. Des responsables qui travailleraient en

concertation avec les secteurs des producteurs maraîchers, des arboriculteurs, des viticulteurs etc pour enfin avoir un tableau de bord propice à des investissements réussis. La région de la Dahra dans toute son immensité et son potentiel peut accueillir ce type de projets et résoudre, par là, l'énigmatique problème du chômage. Les producteurs se plaignent souvent du manque de débouchés pour leurs produits, des prix cassés ainsi que du problème de stockage. Ces problèmes vécus par les professionnels doivent susciter de la réflexion. Aujourd'hui à Mostaganem, beaucoup de responsables auront à changer de fusil d'épaule s'ils souhaiteraient rester à la tête des secteurs qu'ils ont, durant longtemps, asphyxiés. Réduire la facture d'importation est aussi un discours dissonant...oui en effet, mais avec quels mécanismes et quelles stratégies. Nous devrions comprendre qu'exporter est une «science» qui s'enseigne à ceux qui désirent vendre à l'international. On ne rentre pas sur les marchés d'intérêts à l'étranger avec des produits non exportables. Enfin pour dire

que Mostaganem s'éloigne de plus en plus de la réflexion sur la réalité d'un improbable futur de l'industrie de transformation.

L. A.

## Direction de distribution d'électricité et de gaz de Gué de Constantine Plus de 5,8 mds de DA de créances à fin août

Les créances détenues par la direction de distribution d'électricité et de gaz de Gué de Constantine auprès de ses clients ont dépassé les 5,8 mds DA à la fin du mois d'août dernier, a indiqué lundi, un communiqué de cette direction relevant de la Société de distribution d'électricité et de gaz (Sadeg), filiale du groupe Sonelgaz.

Ces créances sont réparties entre clients ordinaires à hauteur de 3,57 mds DA, secteur économique pour 0,53 milliard de DA, administrations et communes de 1,11 milliard de DA outre 0,58 milliard de DA au titre de coûts de raccordement.

Dans ce contexte, la direction a indiqué avoir lancé une large campagne ciblant les différentes catégories de débiteurs en coordination avec les agences commerciales et les circonscriptions de l'électricité et du gaz, en vue du recouvrement de ces créances qui entravent l'avancement des projets et programmes inscrits dans le Plan de développement des réseaux d'électricité et de gaz.

Par ailleurs, la direction œuvre à l'intensification des campagnes de sensibilisation pour la rationalisation de la consommation d'énergie et la lutte contre le gaspillage, tout en vulgarisant les différents moyens de paiement et les facilités disponibles pour le règlement aisé des créances cumulées à la charge de ses clients, conclut la même source.

L. M.

## Gestion des déchets

# Un système d'information au profit des collectivités locales

L'Agence nationale des déchets (AND) procède actuellement à la mise en service du système national d'information sur les déchets (Snid) au profit des collectivités locales, a indiqué son directeur général, Karim Ouamane.

«L'AND veille actuellement à la mise en service le Snid au profit des collectivités locales (directions de l'environnement de wilayas DEW, Epic-CET, Epic de collecte et communes), via des ateliers de formations organisés

en collaboration avec le point focal de chaque wilaya», a précisé le responsable à l'APS.

Le Snid constitue «un outil utile à intégrer dans le schéma national de la gestion des déchets, car il fait partie du processus de numérisation du secteur pour qu'il soit plus efficace», a-t-il souligné. Concrètement, il permet le passage d'une base de données brute à un tableau de bord constitué de plusieurs indicateurs relatifs à la gestion des déchets, représentant ainsi une

interconnexion entre des organismes et opérateurs géographiquement éloignés (DEW, EpicC, AND et opérateurs privés). Garantissant des informations-clé sur la collecte et le traitement des déchets, il aide les preneurs de décision à avoir une «image zoomée» du secteur et à mener à bien toutes les activités inscrites dans ce cadre, a encore expliqué M. Ouamane.

«Les données saisies auprès des collectivités locales à travers la plateforme du Snid sont enre-

gistrées, puis traitées automatiquement par le système, puis ressorties sous forme d'indicateurs et statistiques relatifs à chaque wilaya et à l'échelle nationale», a-t-il indiqué.

Pour ce qui est des sessions de formation, il a précisé que plusieurs wilayas ont déjà bénéficié de ces ateliers de formation, à l'instar de Mila, Oran et Mostaganem, en attendant la programmation des autres wilayas du pays.

S. K.

## Cours

# Le maïs au plus haut depuis un mois, l'avoine proche d'un record

Les cours du maïs ont bondi lundi, pour atteindre leur plus haut niveau depuis fin août, soutenus par de bons chiffres d'exportations américains ainsi que par les cours du pétrole, en pleine ascension. Ceux de l'avoine ont aussi fortement grimpé.

Pour Michael Zuzolo, président du cabinet Global Commodity Analytics and Consulting, l'envolée des prix du pétrole «est au cœur» de l'accélération de ceux du maïs. Lundi, le baril de Brent de la mer du Nord pour échéance en novembre a frôlé les 80 dollars, qu'il n'a plus atteint depuis octobre 2018. La céréale a aussi, selon l'analyste, suivi l'escalade d'une autre

matière première agricole, l'avoine, qui a terminé lundi à un souffle de son record absolu (6 dollars en mars 2014), à 5,8650 dollars le boisseau (environ 14,5 kg).

Principalement produit dans les Etats du centre-nord des Etats-Unis, le Dakota du Nord et du Sud, le Minnesota et Wisconsin, l'avoine a souffert, cette saison, de la vague de chaleur qui a frappé notamment les deux Dakota.

Le ministère américain de l'Agriculture (USDA) table sur une production inférieure de 36% à celle de l'an passé.

Il est très rare que le cours de l'avoine soit supérieur à celui du maïs, les deux céréales présentant, selon Michael

Zuzolo, une forte corrélation en matière d'évolution de leur prix.

Le maïs a aussi bénéficié de l'annonce, par l'USDA, de chiffres d'inspection hebdomadaire des exportations en forte hausse (+28%) par rapport à la semaine dernière, en partie attribuée au redémarrage des installations de la région de la Nouvelle-Orléans, dont certaines ont vu leur fonctionnement perturbé par le passage de l'ouragan Ida, fin août.

Toujours en ce qui concerne les exportations, l'USDA a annoncé lundi une commande massive de 334.000 tonnes de soja américain par la Chine, premier importateur mondial, ce qui a soutenu les

cours, qui ont terminé en légère hausse.

## Le blé a fini en léger repli.

Le boisseau de blé (environ 27 kg) pour livraison en décembre a clôturé en baisse de 0,20% à 7,2225 dollars contre 7,2375 dollars vendredi. Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre a terminé à 5,3950 dollars contre 5,2675 dollars, en hausse de 2,42%. Le boisseau de soja (environ 27 kg) pour livraison en novembre a conclu à 12,8750 dollars contre 12,85 dollars, soit une hausse de 0,19%.

R. E.

Rencontre à Ghardaïa

# Nécessité d'inventorier les sites touristiques de chaque région

■ La nécessité d'inventorier et localiser les sites et monuments touristiques de chaque région ainsi que les mettre en valeur pour les promouvoir et les inclure dans les circuits touristiques, a été mise en exergue à Ghardaïa lors d'une rencontre sur le tourisme, organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du tourisme.

Par MTahar F.

Initiée par le Forum national algérien des agences de voyage (FNAAV), en collaboration avec la wilaya de

Naâma  
**Réalisation prévisionnelle de plus de 7 500 quintaux de fourrage de maïs**

Une récolte estimée à 7 560 quintaux de fourrage de maïs est attendue dans le cadre de la campagne d'automne, qui sera lancée prochainement dans la région de Aïn Benkheilil (wilaya de Naâma), a-t-on appris lundi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Lors d'une journée de vulgarisation organisée par la section de l'institut technologique des grandes cultures de Saïda au profit des agriculteurs du périmètre de Hassi Rezaïna sur «le processus technique de la culture de grains de maïs et le fourrage», les services de la DSA ont souligné que cette variété est cultivée au niveau de zones riches en ressources hydriques souterraines de la wilaya, à l'instar des communes de Aïn Benkheilil et Sfissifa sur une superficie globale de 140 ha.

Les indicateurs de la DSA montrent qu'une bonne récolte est prévue avec un rendement de plus de 180 quintaux à l'hectare de fourrage de maïs cultivé avec des méthodes d'irrigation à pivot sur une surface de 40 ha dans la commune de Aïn Benkheilil.

La DSA a mobilisé tous les moyens d'accompagnement des agriculteurs pour la réussite de la cueillette de ce fourrage pour l'alimentation du bétail, notamment les vaches laitières.

L'Office national de l'alimentation du bétail (Onab) accompagne huit producteurs de la wilaya de Naâma qui ont adhéré au programme de la culture du maïs à la saison 2021-2022, qui bénéficie de mesures incitatives visant à encourager la production nationale en ce type de culture.

Ces agriculteurs bénéficient du soutien réservé à l'achat des semences et autres intrants pour la production pour vendre leurs récoltes de maïs à l'Onab à 5 000 DA le quintal. Une durée de 72 h après le dépôt de la récolte est fixée pour verser les dus aux agriculteurs, a-t-on fait savoir.

R. R.

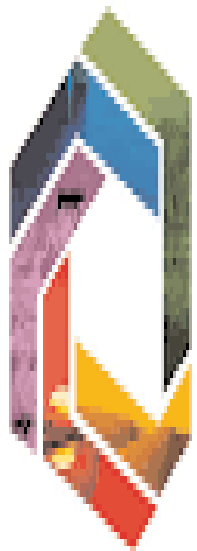
Ghardaïa, les organisateurs ont souligné l'importance et l'apport du tourisme à l'économie locale des régions réputées comme «destination attractive», à l'image de Ghardaïa, pour la relance de l'activité touristique et artisanale, source de revenus pour de nombreuses familles.

Les membres du FNAAV ont valorisé les potentialités, aussi bien en matière de tourisme, d'artisanat local, de culture et de patrimoine, que d'activités économiques que recèlent les zones oasiennes, avec pour objectif la mise en place d'une stratégie de promotion et de communication intégrée pour drainer aussi bien les touristes que les investisseurs dans ce créneau porteur de richesse et créateur d'emplois.

Les participants à la rencontre ont appelé les professionnels du tourisme et les autorités locales à mettre en valeur les potentialités spécifiques de chaque région en vue de créer des circuits touristiques thématiques visant à satisfaire la curiosité d'une clientèle à la recherche de nouveauté.

«Les classiques cartes touristiques algériennes dans leur globalité ne répondent plus à la demande de la clientèle», a fait observer un tour-opérateur, insistant sur la nécessité de les actualiser et de rénover les circuits touristiques en introduisant un tourisme ciblé selon la région (tourisme environnemental, écologique, culturel, du désert, etc).

Pour le secrétaire général du FNAAV, Kamel Chaïb, cette manifestation se propose de soutenir et de développer des actions de promotion touristique, de repérage de nouveaux sites et circuits ainsi que le développement de nouveaux produits afin de redynamiser le secteur du tourisme, très affecté par la pandémie du Covid-19, et encourager l'investissement privé.



F N A A V

المجلس الوطني الجزائري لوكالات السياحة

FORUM NATIONAL ALGERIEN DES AGENCES DE VOYAGES

Elle est également une occasion de mettre en exergue les potentialités touristiques dont regorge la région de Ghardaïa, y compris la wilaya d'El Menéa, et qui en font une destination de renommée mondiale, grâce, notamment au statut de la vallée du M'Zab et le Ksar de Béni Isguen, classés patrimoine universel par l'Unesco, auxquels s'ajoute la zone humide d'El Menéa avec sa flore et sa faune, classée zone humide d'importance internationale par la convention de Ramsar.

Grâce à son patrimoine matériel architectural atypique et immatériel légué par les aïeux, Ghardaïa s'est taillée une place de choix en tant que destination prisée, aussi par des chercheurs, des universitaires et des touristes internationaux, a fait savoir M. Chaïb, également propriétaire d'une agence de

voyages. «La région de Ghardaïa regorge de potentialités touristiques d'une grande portée historique et culturelle où le tourisme rime avec patrimoine», a-t-il ajouté. L'existence d'un patrimoine ancestral, architectural et culturel riche et d'un secteur artisanal florissant, ainsi que des paysages naturels encore vierges, confère à la région, y compris la wilaya d'El Menéa, une place de choix parmi les grandes destinations de par le monde, a rappelé le secrétaire général du FNAAV.

Pour les responsables des agences de voyages du sud du pays, Ghardaïa avait contribué pleinement au rayonnement du secteur touristique, en s'imposant par son architecture atypique, son authenticité et son originalité, comme une étape incontournable dans les différents circuits et excursions pro-

posés aux visiteurs du Sud.

Selon les spécialistes, ce potentiel énorme, ajouté au renforcement des infrastructures de base, le désenclavement des zones reculées, l'amélioration des conditions de vie des populations locales et la promotion des produits du terroir, générera une valeur ajoutée à la région et sera en mesure de drainer un nombre de touristes internationaux.

Lors de cette rencontre, qui a regroupé les différents acteurs et professionnels du tourisme de différentes régions du pays, les participants ont estimé que davantage d'efforts doivent être entrepris, tout particulièrement sur les plans de la formation des ressources humaines et de la promotion et publicité sur les différentes destinations, pour la relance du tourisme en Algérie.

T. F.

Relizane

## Visite de promotion touristique au profit des représentants des médias

Une visite de promotion touristique a été organisée, lundi dans la wilaya de Relizane, au profit de représentants des médias, à l'initiative de la direction du tourisme, de l'artisanat et du travail familial.

Ce voyage, coïncidant avec la Journée mondiale du tourisme, organisé en collaboration avec l'Office national du tourisme, vise à faire connaître les principaux sites touristiques dont dispose la wilaya de Relizane.

Il a permis de mettre en

exergue les produits artisanaux locaux, à l'instar de la poterie, de la sculpture sur bois, de tapisserie (tapis d'El Kala), de textile et de produits fabriqués à base de doum (palmier nain) et d'alfa ainsi que l'art culinaire (plats et gâteaux traditionnels).

Les représentants des médias ont effectué, à l'occasion, un circuit touristique dans la wilaya, lequel leur a permis de découvrir ce dont recèle la région comme sites touristiques, à l'instar de Kalat Sidi Rached et la lMedersa

du Fiqh de Mazouna.

Le chargé d'études à l'Office national du tourisme, Fayçal Chel mouh, a indiqué, à l'APS, que «le but de cette initiative est de faire la promotion du tourisme dans la wilaya de Relizane, faire connaître, valoriser et promouvoir les atouts touristiques de la région, de même que la commercialisation du produit touristique, l'encouragement et la réactivation des échanges entre différents acteurs dans ce domaine». Pour sa part, la direc-

trice locale du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Linda Merabet, a fait savoir que ce voyage de découverte touristique a vu la participation des directions du tourisme, de l'artisanat et du travail familial et de la culture, de la conservation des forêts, de la Chambre de wilaya des métiers et de l'artisanat et de la Maison de la culture M'hamed Issiakhem de Relizane à travers une exposition de produits artisanaux de la wilaya.

APS



Asie

# La Corée du Nord tire un missile et affirme son droit à tester des armes

■ La Corée du Nord a tiré ce qui semble être un missile de courte portée en mer hier, a déclaré l'armée sud-coréenne, son ambassadeur à l'ONU revendiquant peu après le droit légitime de son pays à tester des armes face à la politique hostile des Etats-Unis et de Séoul.

Par Mourad M.

Un engin a été tiré depuis la province septentrionale de Jagang vers les eaux au large de la côte est, selon l'état-major des armées du Sud. Un porte-parole du ministère japonais de la Défense a pour sa part déclaré à l'AFP sous le couvert de l'anonymat que ce projectile «semble être un missile balistique».

Moins d'une heure après ce lancement, l'ambassadeur nord-coréen auprès de l'ONU, Kim Song, a déclaré à l'Assemblée générale des Nations unies que son pays a le droit légitime de tester des armes et de renforcer (ses) capacités de défense.

Les Etats-Unis «devraient prouver dans les faits qu'ils n'ont aucune volonté hostile à notre égard», a poursuivi l'ambassadeur. «Si c'est le cas, nous sommes prêts à répondre» de la même manière, «mais il ne

semble pas que les Etats-Unis soient prêts» à prendre cette direction, a-t-il déclaré.

Cette déclaration est la dernière d'une série de messages ambigus émanant de Pyongyang, quelques jours après que Kim Yo Jong, l'influente sœur du dirigeant nord-coréen Kim Jong Un, eut laissé entrevoir la possibilité d'un sommet entre les deux Corées, tout en exigeant au préalable que Séoul abandonne sa «politique hostile».

Ces remarques répondaient à de récents appels du président sud-coréen Moon Jae-in à déclarer une fin officielle au conflit inter-coréen de 1950-53 qui s'est terminé par une trêve, et non par un traité de paix, laissant les deux parties techniquement en guerre depuis plus d'un demi-siècle.

«On dirait que la Corée du Nord veut tester la sincérité de Séoul pour ce qui est de sa volonté d'améliorer les liens

inter-coréens» a expliqué à l'AFP, Yang Moo-jin, professeur à l'Université des études nord-coréennes.

«Pyongyang va surveiller et étudier la réaction de Moon après le lancement d'aujourd'hui et prendre des décisions» sur d'éventuelles mesures de détente, a-t-il ajouté.

Le Conseil de sécurité nationale de Corée du Sud s'est réuni en urgence après le tir de hier. Dans un communiqué, il a «déploré ce lancement à un moment où la stabilité politique dans la Péninsule coréenne traverse un moment extrêmement critique».

Le département d'Etat américain a également condamnant ce dernier tir de missile dans un communiqué lundi soir.

«Ce lancement constitue une violation des multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et représente une menace pour les voisins (de la Corée du Nord) et la communauté internationale», a-t-il estimé, appelant Pyongyang à engager le dialogue. L'armée américaine a indiqué «consulter étroitement ses alliés et partenaires à ce sujet, assurant que l'engagement des Etats-Unis à défendre la République de Corée et le Japon reste inébranlable».

Pyongyang a déjà procédé à



Ph. A.D.R.

plusieurs tirs de missiles ce mois-ci, l'un impliquant des missiles de croisière à longue portée et un autre, selon l'armée sud-coréenne, des missiles balistiques à courte portée.

Séoul a également testé avec succès, pour la première fois, un missile balistique lancé par un sous-marin (SLBM), faisant d'elle l'une des rares nations à disposer de cette technologie avancée. Hier, elle a lancé son troisième sous-marin SLBM, tandis qu'elle dépense des milliards pour renforcer ses capacités militaires.

Pyongyang est plus que jamais isolé depuis la fermeture de ses frontières en début d'année dernière pour empêcher la propagation du coronavirus.

Ses pourparlers avec les Etats-Unis sont dans l'impasse depuis l'échec du sommet de 2019 à Hanoi entre Kim Jong Un et le président américain de l'époque Donald Trump.

Le gouvernement du président Joe Biden a fait savoir qu'il était prêt à discuter avec Pyongyang à tout moment et sans conditions préalables, mais le dialogue reste au point mort pour le moment.

Depuis l'arrivée de Kim Jong Un à la tête du pays, les programmes en matière d'armement ont progressé, mais Pyongyang n'a procédé à aucun essai nucléaire ou tir de missile balistique intercontinental depuis 2017.

M. M.



## Commentaire

Congrès

Par Fouzia Mahmoudi

Les partisans d'Éric Zemmour auront essayé jusqu'au bout de faire pression sur la direction des Républicains pour intégrer ce dernier au sein du congrès qui devra déterminer le candidat LR à la présidentielle du printemps prochain en France. Mais sans surprise le président du parti Christian Jacob a exclu hier qu'Éric Zemmour puisse se présenter. «Éric Zemmour est dans son couloir, ce n'est pas le mien. Au fur et à mesure qu'il s'exprime, on partage de moins en moins de choses avec lui et ses propos deviennent inquiétants», a affirmé Christian Jacob à l'issue d'un comité stratégique du parti. «Il n'y a pas de débat, on l'a toujours dit, il n'est pas dans notre famille politique, il n'a rien à faire dans le cadre de notre sélection pour un candidat», a-t-il ajouté. Après avoir arrêté, samedi, la méthode de désignation, via un congrès des seuls adhérents qui aura lieu le 4 décembre, LR a défini, hier, son calendrier d'ici là. Le parti réunira un bureau politique le 6 octobre pour acter qu'un comité organisera et supervisera l'ensemble du processus. Outre des membres de la direction, «un représentant de chacun des candidats» en fera partie, précise-t-on à la direction. Un autre bureau politique est prévu le 13 octobre pour valider les candidatures, chaque candidat devant s'engager par écrit à respecter les valeurs de la droite et du centre, et à soutenir publiquement le candidat désigné en fine. Les prétendants à l'investiture auront ensuite jusqu'au 2 novembre pour rassembler 250 parrainages d'élus. Du côté des électeurs, seuls pourront voter les adhérents LR : les adhésions seront ouvertes jusqu'au 16 novembre, soit 15 jours avant le premier tour du congrès. Chacun des candidats sera additionné le 20 novembre par le conseil national de LR, son instance dirigeante élargie. Le vainqueur sera proclamé le 4 décembre, à l'issue d'un congrès qui pourrait avoir lieu du mercredi au jeudi pour le premier tour, et du vendredi au samedi pour le deuxième. Les candidats déclarés sont pour l'instant Valérie Pécresse (ex-LR), ainsi que les LR Michel Barnier, Éric Ciotti et Philippe Juvin qui ont dit sur Twitter leur intention de participer au processus. Xavier Bertrand, opposé à une primaire mais qui a semblé moins intransigeant dans l'hypothèse d'un congrès, ne s'est pas encore exprimé. Éric Zemmour a, de son côté, répondu avec ironie sur Twitter à son «éviction». «Quelle tristesse : sans avoir rien demandé, je suis exclu de la course qui sert à choisir le Premier ministre de Macron !» Toutefois, au final, les instances dirigeantes LR peuvent refuser toute accointances avec le polémiste, qui ne s'est pas encore officiellement déclaré pour la présidentielle, les électeurs de droite, eux, seuls dans les isolements en avril 2022, décideront si Éric Zemmour, comme celui-ci l'affirme, les représentent effectivement, simplement en votant pour lui, ou bien pour le candidat qui sortira vainqueur du congrès de décembre prochain.

F. M.

Armement

## La France vend des frégates à la Grèce après le fiasco australien

Dix jours après le choc de la crise des sous-marins australiens, la France a signé hier un accord pour vendre trois frégates à la Grèce et l'établissement d'un «partenariat stratégique» entre Paris et Athènes en Méditerranée, qui permet à Emmanuel Macron de vanter l'Europe de la défense.

Cet accord a été signé à l'Élysée entre le président français et le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis, qui ont insisté sur sa dimension stratégique européenne alors que ces deux pays sont membres de l'Otan. «Les Européens doivent sortir de la naïveté», a affirmé le chef de l'État à l'issue de la cérémonie, en appelant les Européens à montrer qu'ils ont aussi la puissance et la capacité à se défendre.

«Ils doivent aussi tirer toutes les conséquences du fait que les Etats-Unis se concentrent sur eux-mêmes et ont des intérêts stratégiques qui se réorientent vers la Chine et le Pacifique», a-t-il ajouté.

Les trois frégates de défense et d'intervention (baptisées Belharra à l'export), seront construites en France par Naval Group, à Lorient (Morbihan),

pour être livrées à la marine grecque en 2025 et 2026. L'accord porte également une quatrième frégate en option.

Le montant du contrat qui doit être signé d'ici la fin de l'année est de l'ordre de trois milliards d'euros, selon le ministère français des Armées. Outre les navires, il comprend la fourniture par le fabricant de missiles MBDA de leurs armements (missiles anti-aériens Aster, antinavires Exocet et des torpilles) et des prestations de soutien sur trois ans.

Mitsotakis a souligné que cet accord répondait aux besoins de la Grèce, qui renforce son programme d'armement pour contrer les provocations turques dans l'est de la Méditerranée, contre lesquelles la France est un des rares pays de l'UE à avoir protesté publiquement ces dernières années.

«La France a été à nos côtés durant la période difficile de l'été 2020», a souligné le Premier ministre, tout en précisant que cet accord n'était «pas antagoniste vis-à-vis de la Turquie».

A Ankara, le ministère turc de la Défense s'est contenté d'indiquer avoir pris note de cette annonce.

Pour Emmanuel Macron, le renforcement du partenariat avec la Grèce «s'inscrit en parfaite cohérence et dans le plein respect de nos engagements à l'UE et à l'Otan», notamment «en nous permettant d'agir plus efficacement et de façon plus coordonnée ensemble pour la paix et la sécurité en Méditerranée, au Moyen-Orient, en Afrique et dans les Balkans», selon lui.

«Nos deux pays ont développé une alliance très puissante qui va au-delà de nos obligations mutuelles» au regard de l'UE et de l'Otan, s'est quant à lui félicité le Premier ministre grec.

L'accord stratégique prévoit en effet une clause d'assistance mutuelle par «tous les moyens appropriés» si les deux pays «constatent conjointement qu'une agression armée survient contre le territoire» de l'un des deux, selon le porte-parole du ministère français des Armées, Hervé Grandjean.

Plus tôt ce mois-ci, la Grèce avait déjà annoncé son intention d'acquiescer six chasseurs français Rafale supplémentaires, en plus d'un précédent contrat à 2,5 milliards d'euros, signé en janvier, pour 12 Rafale d'occasion et six neufs.

Tunisie/Covid-19

# Une troisième injection pour les quinquagénaires atteints de maladies chroniques

■ Le président du comité de pilotage de la campagne nationale de vaccination en Tunisie, Hachemi Louzir, a fait savoir que le ministère de la Santé entamera, dans les prochains jours, l'administration de la troisième dose du vaccin anti-Covid-19 au profit des personnes âgées de 50 ans et plus atteintes de certaines maladies chroniques.



Par Moncef Gh.

**D**ans une déclaration, lundi à l'agence de presse TAP, il a précisé que les personnes âgées de 50 ans et plus enregistrées sur la plateforme Evax et qui ont reçu deux injections seront convoquées

par SMS pour bénéficier d'une troisième dose de rappel du vaccin. Selon lui, l'immunité acquise après avoir reçu deux doses de vaccination peut diminuer après cinq mois ou plus chez certaines catégories, en particulier les personnes âgées ou celles atteintes de certaines maladies chroniques qui provo-

quent une immunodéficience citant en particulier les patients atteints de cancer et d'insuffisance rénale. Il a souligné que les personnes de tout âge, atteintes de certaines maladies chroniques qui provoquent une immunodéficience pourront, dans une étape ultérieure, bénéficier, à leur demande, d'une

troisième dose du vaccin contre le coronavirus.

## Interception d'une centaine de migrants clandestins

Une tentative de migration clandestine vers les côtes ita-

liennes a été déjouée par la marine tunisienne au large des côtes Est de la Tunisie, avec une centaine de migrants clandestins africains interceptés, a annoncé, lundi, le ministère tunisien de la Défense.

«Une unité navale de l'armée de mer, dans une opération conjointe avec la garde côtière (Garde nationale), a déjoué une opération d'immigration illégale pour plus de 100 personnes de différentes nationalités africaines», a noté le ministère dans un communiqué publié sur sa page officielle sur les réseaux sociaux.

L'opération a eu lieu lundi matin à 20 km au nord-est de la ville de Sidi Mansour, dans la province de Sfax. D'après le communiqué, une patrouille de la marine tunisienne s'est chargée du transfert de 58 migrants illégaux, âgés de six mois à 30 ans, dont 30 femmes et huit enfants, tandis que l'unité de la garde navale a transporté le reste de migrants interceptés.

Ils ont été transférés au port de Sfax pour des procédures judiciaires.

M. Gh.

Depuis 2016

# Aucune entreprise n'a le droit d'investir au Sahara occidental sans l'accord des Sahraouis

**Q**uel que soit le verdict du Tribunal européen attendu le 29 septembre courant, aucune entreprise étrangère n'a le droit d'investir au Sahara occidental dans le cadre d'un accord conclu avec le Maroc, en vertu de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) prononcé en 2016 et qui a fait clairement la distinction entre les territoires marocain et sahraoui, assure Gilles Devers, avocat du Front Polisario.

«Il est clair que des entreprises étrangères continuent encore à investir dans les territoires sahraouis occupés, mais tout a changé (sur le plan juridique). Cette facilité qui consistait à dire : on passe un accord avec le Maroc et après il peut s'appliquer de facto (sur le Sahara occidental) est irrémédiablement finie», en vertu de l'arrêt de justice de 2016, soutient l'avocat dans un entretien à l'APS.

Me Devers s'attend à ce que le verdict qui sera prononcé le 29 septembre courant par le Tribunal européen conforte l'arrêt de 2016 qui «a déclaré l'illégalité des pratiques antérieures et cela nous permet de fonder le recours en responsabilité» (action à travers laquelle il est possible d'exiger des dédommagements).

Selon lui, la question sera de savoir si le Tribunal européen reconnaîtra le Front Polisario comme le représentant du peuple sahraoui considéré comme seul capable de donner son accord en ce qui

concerne les investissements sur son territoire.

Me Devers fera remarquer, par ailleurs, que la Commission européenne a dit souhaiter consulter les populations du Sahara occidental pour savoir si elles étaient d'accord que les contrats conclus avec le Maroc soient étendus au Sahara occidental, or, «les représentants de la Commission européennes sont allés consulter des colons et des entreprises européennes travaillant au Maroc».

D'autre part, l'avocat attirera l'attention sur le fait que certains pays européens commencent, néanmoins, à changer leur point de vue en ce qui concerne l'investissement dans les territoires occupés.

«Ce que nous voyons (aujourd'hui) c'est que bon nombre d'interlocuteurs européens disent que l'Europe a autre chose à faire que d'avantager le Maroc et de maintenir cette fiction qu'est sa souveraineté sur le Sahara occidental», dira-t-il.

Il pointe un doigt accusateur sur la France et l'Espagne qui sont, selon lui, «les grands moteurs» de l'investissement européen dans les territoires occupés.

«La France et l'Espagne ont fait tellement de mal au peuple sahraoui que nous avons vraiment de nombreux arguments pour les culpabiliser en sachant qu'ils n'auront plus d'alternative» en raison de l'interdiction d'investir dans les territoires occupés.

L'avocat pense que la décision du Tribunal européen sera en faveur des

Sahraouis. La France et l'Espagne «sont persuadées qu'elles vont perdre parce que personne ne pourra revenir sur l'arrêt de 2016», a-t-il indiqué. Ces deux pays «ne font que gagner du temps».

## Poursuivre des compagnies européennes pour complicité de crimes de guerre

L'avocat du Front Polisario a parlé, en outre, de la possibilité d'attaquer en justice les entreprises européennes opérant au Sahara occidental, notamment les plus importantes d'entre elles.

«Les entreprises européennes n'ont plus de cadre juridique et si elles n'ont plus de cadre juridique elles engagent leur responsabilité comme complices de crimes de guerre», a-t-il précisé évoquant la possibilité de «frapper» ces entreprises. «Nous verrons comment elles réagiront», dit-il estimant qu'il faudrait s'attendre à un renversement de situation, les entreprises en question n'étant, en fin de compte, que des «affairistes».

Chaque année, c'est 500 à 600 millions d'euros volés au peuple sahraoui (à cause des investissements européens dans les territoires occupés) et cet argent volé ne va pas dans les investissements au profit des Sahraouis, a-t-il tenu à préciser.

Il fera remarquer, à ce propos, que sur la trentaine de pays qui investissent dans les territoires occupés, les pays euro-

péens sont les plus représentés d'où la nécessité d'orienter «notre feu» sur les entreprises européennes.

«Il va falloir faire preuve d'une grande détermination, engager quelques actions exemplaires contre une compagnie aérienne, une banque, un exportateur agricole pour donner l'exemple. Ces gens cherchent simplement à faire de l'argent et ils vont mesurer le risque», ajoute-t-il.

Sur un autre plan, l'avocat estime que parmi les effets de l'arrêt de justice de 2016, l'invalidation de l'avis de Hans Corell, ancien conseiller juridique auprès des nations unies, émis en 2002.

L'arrêt de justice de 2016 stipule que les investissements au Sahara occidental doivent être faits avec le consentement du peuple alors que l'avis de Hans Corell dit qu'ils doivent être faits au bénéfice des populations.

Cette idée représente «une porte ouverte à la colonisation», affirme l'avocat. «Le peuple sahraoui est libre de se priver du développement économique s'il voit que ce développement économique est au profit des colons et qu'il sépare les familles, et génère des prisonniers politiques», poursuit-il.

«Le consentement du peuple doit rester la référence c'est le pilier de l'autodétermination», affirme encore l'avocat. Le consentement du peuple passe par les organes structurants à l'image du Front Polisario qui est le représentant du peuple sahraoui, conclut Gilles Devers.

Kamel L.





SF Chambéry

## Nassim Akrouf toujours actif... à 47 ans !

L'ex-attaquant international algérien, Nassim Akrouf, est toujours actif à 47 ans, puisqu'il évolue encore au SF Chambéry, sociétaire de la Nationale 3 française de football. Le natif de Courbevoie, s'est avéré être un vrai phénix, car il renait de ses cendres à chaque nouvelle saison, comme en témoignent ce nouveau bail dans lequel il vient de s'engager avec la formation savoyarde, alors que beaucoup s'étaient attendus à ce qu'il raccroche définitivement les crampons à l'issue de l'exercice écoulé. Avant d'intégrer le championnat de France Amateur, Akrouf avait

endossé le maillot de plusieurs formations professionnelles, dont Istres, Troyes, Grenoble et Le Havre. Il avait même connu une courte expérience professionnelle en Angleterre, notamment, avec Sutton United (1997/1999) et Working FC (1999/2000), avant de revenir une nouvelle fois en France. En équipe nationale, Akrouf a été sélectionné 18 fois en Vert, entre 2001 et 2004. Son club actuel, le SF Chambéry qui a récolté quatre points en quatre journées de championnat en ce début de saison occupe la 9<sup>e</sup> place au classement général de la Nationale III.

NA Hussein-Dey

## Sofiane Boudrouaia à la tête d'un comité directeur

Un comité directeur pour la gestion du NA Hussein Dey, présidé par Sofiane Boudrouaia, a été installé lundi à Alger lors de l'assemblée générale des actionnaires de la SSPA du club de Ligue 1 de football. Cette démarche a été entreprise vu qu'aucun postulant ne s'est présenté pour la succession de Mahfoud Ould Zmerli, démissionnaire, à la tête du Conseil d'administration de la Société sportive par actions/NAHD. Un certain Youcef Cheragui a manifesté son intérêt pour remplacer Mahfoud Ould Zmerli, patron des Sang et Or pendant 11 ans, mais il n'aurait pas présenté des garanties financières quant à la solidité de son projet et s'est volatilisé. Ce comité directeur va gérer les affaires courantes du club pendant 90 jours, avant l'ouverture du capital de la SSPA pour permettre à un nouvel actionnaire

majoritaire de prendre le contrôle de l'équipe. «Je suis venu en tant que supporter, je n'ai aucun lien avec la SSPA. J'ai accepté cette mission pour permettre à l'équipe d'entamer sa préparation en vue de la nouvelle saison, car nous sommes très en retard, à un mois du début du championnat», a déclaré Sofiane Boudrouaia à la presse après son intronisation à la tête du «directoire». Boudrouaia a regretté la situation catastrophique dans laquelle se trouve le club, notamment sur le plan financier, où les dettes font peur à tout le monde. «Il faut remettre de l'ordre pour permettre au club de démarrer le plus vite possible, si c'est possible dès demain (hier). Nous devons compter sur les joueurs du cru, revenir à la formation, ce n'est plus possible de recruter de nouveaux joueurs pour les laisser sur le banc», a-t-il conclu.

Super Ligue

## L'UEFA annule toutes ses sanctions contre les 12 clubs mutins

L'UEFA a décidé d'annuler toutes les procédures disciplinaires, déjà suspendues, contre les 12 clubs mutins de la Super

Ligue, se pliant à une décision de justice de Madrid, a annoncé l'instance dans un communiqué lundi. Les sanctions disciplinaires «en relation avec le projet de la dénommée Super Ligue sont déclarées nulles et non avenues, sans aucun préjudice, comme si les procédures n'avaient jamais été engagées», explique l'UEFA. Cette décision concerne à la fois les neuf clubs qui avaient officiellement quitté le projet de Super Ligue (Tottenham, Arsenal, Manchester City, Manchester United, Chelsea, Liverpool, l'Atletico Madrid, l'Inter Milan et l'AC Milan), mais aussi les trois derniers mutins qui étaient toujours attachés au projet (Real Madrid, Juventus et FC Barcelone) et que l'UEFA menaçait d'exclure des compétitions européennes. Le 7 mai, l'UEFA avait annoncé des sanctions, principalement financières, à l'encontre de ces neuf clubs, qui s'étaient retirés, avec lesquels elle avait déclaré avoir trouvé un accord, à la suite de leurs excuses et à la reconnaissance de leur «erreur». Un tribunal de commerce de Madrid avait demandé le 1er juillet à l'UEFA d'

«annuler» ce qu'il considérait comme une «sanction déguisée» contre ces mêmes neuf clubs de foot. Parmi les «mesures de réintégration» acceptées par ces neuf clubs, et finalement abandonnées, figuraient le renoncement à 5% de leurs recettes de compétitions de l'UEFA pendant une saison, un don «global» de 15 millions d'euros aux «communautés locales» du football européen ou une amende de 100 millions d'euros s'ils cherchent un jour à disputer une compétition «non autorisée». Le magistrat madrilène avait également exhorté l'UEFA à annuler les procédures disciplinaires contre le Real Madrid, le FC Barcelone et la Juventus Turin, qui avaient également été suspendus jusqu'à nouvel ordre depuis le 9 juin par l'instance européenne, estimant qu'il s'agissait d'un «mépris flagrant» de sa propre décision d'avril dernier interdisant les sanctions. L'instance présidée par Aleksander Ceferin menaçait le Real, le Barça et la Juventus d'être exclus des compétitions européennes. Ces 12 clubs avaient annoncé la création, en avril, d'une Super Ligue, une compétition lucrative et privée, basée sur le principe d'un championnat fermé, fondée par douze clubs dissidents et vouée à supplanter la Ligue des champions.

Ligue des champions (2<sup>e</sup> tour préliminaire)

# Le CRB se prépare à Mostaganem

■ Le CR Belouizdad, qui dispute la Ligue des champions africaine de football cette saison, effectuera un stage bloqué du 28 septembre au 7 octobre à Mostaganem pour préparer le deuxième tour préliminaire de l'épreuve, prévu au mois d'octobre face aux Ivoiriens de l'ASEC Mimosas.



Les Belouizdadis souhaitent être prêts pour le rendez-vous africain

Par Mahfoud M.

Une double confrontation assez compliquée pour les Rouge et Blanc, d'où la nécessité de se préparer très sérieusement pour mettre tous les atouts de son côté. Ce stage pourrait se dérouler en présence du nouvel entraîneur, le Brésilien Marcos Paqueta qui, selon la direction belouizdadie, devrait rallier Alger hier. Paqueta avait négocié avec les dirigeants du Chabab avec lesquels il s'était entendu sur tous les points, ce qui a conduit à un accord définitif pour qu'il

prenne en main l'équipe. Les responsables du CRB avaient beaucoup insisté pour avoir un technicien de renom pour justement jouer à fond cette compétition africaine qu'ils ne veulent pas rater après la déception de l'année précédente. Après avoir remporté le championnat national sur deux saisons consécutives, les Algérois miseront cette année sur la compétition africaine qui manque à leur palmarès, sachant que le club n'est pas passé au-delà des demi-finales. Au tour précédent, les Rouge et Blanc avaient éliminé les Nigériens

d'Akwa United, alors que le deuxième représentant algérien dans cette compétition, l'Entente de Sétif, a sorti les Gambiens du FC Fortune. A l'issue des doubles confrontations du deuxième tour préliminaire de l'épreuve, les 16 vainqueurs accéderont à la phase de groupes, tandis que les 16 perdants seront reversés en barages de la Coupe de la Confédération, ce que nos clubs ne souhaitent pas, étant donné que leur qualification à la phase des poules leur fera gagner beaucoup d'argent.

M. M.

JS Kabylie

## L'équipe en stage à Alger

La JS Kabylie est entré en regroupement depuis lundi à Alger, et ce jusqu'au 8 octobre prochain, dans la perspective de préparer la nouvelle saison 2021-2022. Ce stage sera marqué par la présence des nouvelles recrues, à savoir le gardien Azzedine Doukha (ex-Al Raed/Arabie saoudite), les défenseurs Yacouba Doumbia (ex-Stade malien/Mali) et Fateh Talah (ex-JS Saoura), ainsi que les milieux

de terrain Zakaria Mansouri (ex-CS Sfaxien/Tunisie) et Réda Boumechra (ex-USM Alger). Il s'agit du deuxième stage bloqué pour les Canaris en ce début de saison, après celui de Tikjda (Bouira) qui s'était déroulé uniquement avec les éléments de l'ancien effectif, car à ce moment-là, les nouvelles recrues n'avaient pas encore officialisé leur engagement. La direction kabyle a précisé par ailleurs que sa prochaine recrue,

l'attaquant éthiopien Mujib Hamza Kassim (25 ans), ne sera pas présente au premier jour de ce regroupement à Alger. Il devrait rejoindre le groupe en cours de stage. L'équipe, sous la conduite du nouveau coach Henri Stambouli, affrontera au mois d'octobre prochain les Marocains des Forces armées royales (FAR) en aller-retour pour le compte du 2<sup>e</sup> tour préliminaire de la Coupe de la Confédération.

Mondial 2022 (qualif-Gr:B /4<sup>e</sup> journée)

## Abid Charef arbitrera Mauritanie-Tunisie

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral algérien sous la conduite de Mehdi Abid Charef pour diriger le match de la 4<sup>e</sup> journée des qualifications africaines (Gr-B) au Mondial du Qatar 2022, entre la Mauritanie et la Tunisie, prévu dimanche 10 octobre au Stade olympique de Nouakchott. Le directeur de jeu algérien sera assisté par ses

compatriotes Bouabdallah Omari et Abbas Akram Zahrouni. Le 4<sup>e</sup> arbitre, également algérien, est Nabil Boukhalfa. Le match de la 3<sup>e</sup> journée qui opposera les deux sélections à Tunis le 7 octobre prochain sera officier par l'Ethiopien Bamklak Tessema.

Les Aigles de Carthage, en tête du groupe B avec six points, s'étaient imposés devant respectivement la Guinée Equatoriale

(3-0) et la Zambie (2-0), tandis que les Mourabitounes, sont lanterne rouge, après avoir concédé deux défaites: une à domicile devant la Zambie (1-2) et une deuxième devant la Guinée Equatoriale (0-1). Le premier de chaque groupe sera qualifié pour un troisième tour, en matchs aller-retour. Les vainqueurs de cette double confrontation iront au Qatar.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

France/Durcissement de délivrance de visas aux Algériens

## Belani déplore une décision "disproportionnée"

LA DÉCISION de la France de durcir les conditions de délivrance de visas aux ressortissants algériens est

"disproportionnée" et "malencontreuse", a déploré hier Amar Belani, envoyé spécial chargé de la cause du Sahara Occidental et des pays du Maghreb Arabe.

"Nous prenons acte de cette décision disproportionnée et nous la déplorons", a déclaré M. Belani à l'APS.

"Dans la forme, elle est malencontreuse car elle intervient à la veille du déplacement d'une délégation algérienne à Paris dans le but de faire le point sur tous les cas en suspens et de déterminer le mode opératoire le plus satisfaisant en vue de renforcer la coopération dans le domaine de la gestion de l'immigration irrégulière", explique l'envoyé spécial. Et "sur le fond, la dimension humaine est au cœur

des spécificités de la relation algéro-française et du partenariat d'exception qui lie les deux pays", précise-t-il ajoutant que "la gestion des flux humains postule une coopération franche et ouverte et elle suppose une gestion commune dans un esprit de partenariat et non pas de fait accompli qui relève de considérations unilatérales propres à la partie française".

Le gouvernement français a décidé de durcir les conditions d'obtention des visas à l'égard de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc évoquant le "refus" de ces trois pays de délivrer les laissez-passer consulaires nécessaires au retour des immigrés refoulés de France.

"C'est une décision drastique, c'est une décision inédite", a reconnu mardi le porte-parole du gouvernement français Gabriel Attal.

R. N.

Bechar

## Aucune trace de l'enfant disparu depuis treize jours

LES ÉLÉMENTS des deux brigades cynotechniques de la protection civile (PC), dépêchés par la direction générale de la Protection civile à Béchar pour renforcer le dispositif de recherches de l'enfant Houaychi Ahmed-Soheib (4 ans), disparu depuis le 16 septembre, «n'ont pas retrouvé sa trace» hier, selon la direction locale de la Protection civile. «Les nouvelles recherches et investigations, qui se sont poursuivies

une partie de la soirée de lundi et mardi matin par les deux brigades, avec l'appui d'une trentaine d'éléments de l'unité principale locale de la rotection civile, n'ont malheureusement pas permis de retrouver la trace de l'enfant», a affirmé à l'APS, le sous-lieutenant Baali Abou Bakr Sedik, responsable de la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile et membre du dispositif de recherches.

Ghani Y.

Sûreté de wilaya d'Alger

## Arrestation de 10 suspects impliqués dans le trafic de drogue

LES SERVICES de la Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté au niveau des circonscriptions administratives de Birtouta et de Dar El Beida, 10 suspects pour constitution d'une bande de quartier et trafic de drogue et de substances psychotropes, a indiqué hier, un communiqué de ces services.

La brigade de police judiciaire de la sûreté de la circonscription administrative de Birtouta a arrêté sept suspects pour constitution d'une bande de quartier semant la terreur au sein de la population, trafic de drogue et de substances psychotropes, usage sur la voie publique avec usage d'armes blanches et détention d'armes blanches prohibées, a précisé la même source. Sur la base d'informations, la brigade chargée de l'enquête a arrêté les suspects et saisi 26,5 grammes de cannabis, 384 comprimés psychotropes, un flacon

de drogue, un montant de 1.975.400 DA et 21 armes blanches, a ajouté le communiqué.

Ali N.

## La France réduit de 50% les visas Accordés à l'Algérie



Pétrole

## Le prix du Brent franchit les 80 dollars

■ Le prix du baril de Brent, la référence européenne de pétrole brut, a atteint hier, 80 dollars pour la première fois depuis trois ans, en raison d'une hausse de la demande alors que l'offre reste limitée.

Par Slim O.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre était en hausse de 0,89% par rapport à la clôture de la veille, à 80,24 dollars à Londres.

A New York, le baril de WTI pour le même mois progressait de 1,09% à 76,27 dollars, s'approchant du dernier sommet du début de l'été à 76,98 dollars le baril.

C'est en cours de séance asiatique que le contrat de référence en Europe a franchi le seuil des 80 dollars, une première depuis le 23 octobre 2018.

«Les contraintes qui pèsent sur l'offre arrivent au mauvais moment, la demande reprenant progressivement de la vigueur»,

résume Josh Mahony, analyste.

L'assouplissement des mesures de confinement à travers le monde et la reprise progressive du trafic routier et aérien alimentent le besoin davantage de brut.

La hausse récente des prix du gaz entraîne par ailleurs un report de la demande vers l'or noir tandis que l'offre plafonne, dans certains pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) qui limitent toujours volontairement leurs extractions mais aussi chez le premier producteur mondial.

Aux Etats-Unis, la production des installations du Golfe du Mexique est encore loin de la pleine capacité, du fait des dégâts causés par l'ouragan Ida, fin août. Du côté de l'Opep, le Nigeria a par exemple vu sa pro-

duction baisser à 1,271 million de barils par jour le mois dernier, contre plus de 1,4 million deux mois plus tôt, selon les chiffres compilés par l'organisation de producteurs.

Le Kazakhstan, membre associé via l'accord Opep+, ainsi que d'autres comme la Libye ou l'Angola, ont aussi vu leur production ralentir cet été.

Le déficit de brut qui en résulte «ne s'inversera pas dans les mois à venir», préviennent les analystes, qui voient le baril de Brent atteindre 90 dollars d'ici la fin de l'année.

Dans ce contexte, l'évaluation mensuelle du marché par les membres de l'Opep+ à l'issue de leur prochaine réunion lundi prochain est très attendue par le marché.

S. O.

Les prix de certains produits agricoles seront régulés

## Révision de la loi pour criminaliser la spéculation

La criminalisation de la spéculation n'est plus un vœu pieux et devrait se concrétiser prochainement. Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a annoncé que ses services ministériels étaient en passe de réviser certains textes de loi, en coordination avec les secteurs ministériels concernés, en vue de «criminaliser» le phénomène de spéculation. Des instructions ont été en même temps données aux directeurs régionaux du secteur, à l'effet de réguler les prix de certains produits agricoles, a indiqué, hier, le ministère dans un communiqué. Ces mesures ont été annoncées lors d'une réunion de coordination avec les directeurs de commerce régionaux et de wilaya, présidée lundi par M. Rezig, et

ce, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, issues de la rencontre gouvernement-walis et relatives au secteur du commerce. Le ministre du Commerce, indique-t-on, a adressé, lors de cette rencontre, des instructions «fermes» aux directeurs régionaux et de wilaya, portant essentiellement sur la nécessité de réguler le marché pour certains produits agricoles dont les prix ont connu des «niveaux records». Pour ce faire, il a appelé ces responsables à la nécessité d'une «coordination sérieuse et immédiate avec les différentes commissions mixtes, en vue de briser la chaîne des spéculateurs». Comme il a ordonné de suivre la traçabilité de la production des

produits de base, à partir de leur cueillette jusqu'à leur entrée dans les marchés de gros et de détail, avec organisation de sorties sur le terrain en vue de sortir les quantités stockées au niveau de tout le territoire national. Pour rappel, le Président de la République a donné, samedi dernier, lors des travaux de la rencontre gouvernement-walis, des instructions pour l'élaboration de textes de loi criminalisant la spéculation sur les produits de base. Il avait indiqué que la spéculation était exercée par des «parasites et des intrus» qui tentent «d'épuiser les moyens de l'Etat en créant des pénuries, soulignant que l'Etat sera «intransigeant» et est déterminé à «retrouver son autorité qui émane du peuple».

Massi Salami